



RALLYE-MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ

SUR LES TRACES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE DANS LES RUES DE NEVERS



CLASSES DE CM2 Lundi 27 mai 2019



NIÈVRE
le département

la ligue de
l'enseignement
F O L de la Nièvre


ONACVG
mémoire et solidarité


Déléation Militaire
de la Nièvre

INTRODUCTION

Innover ! C'est un des mots que les quatre co-organisateurs de ce Rallye-mémoire et citoyenneté (la Fédération des Œuvres laïques de la Nièvre, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, les Archives départementales de la Nièvre et la Délégation militaire départementale de la Nièvre) ont toujours souhaité garder à l'esprit pour ne pas risquer une forme d'ankylose après les six précédentes éditions. Alors, pour cette septième journée consacrée aux élèves de CM2, les organisateurs ont décidé d'ouvrir la participation aux écoles primaires de toute l'agglomération de Nevers.

Pari réussi, au-delà de tout ce que nous avons pu penser, puisque ce sont 11 classes venant de 9 écoles différentes qui ont rejoint le Rallye-mémoire et citoyenneté 2019. Bien évidemment, si l'organisation de la journée reste rythmée par les quatre moments « habituels » (rallye pédestre, ateliers pédagogiques, spectacle théâtral et cérémonie pédagogique), il a été nécessaire de l'aménager pour accueillir le mieux possible les 300 élèves et accompagnateurs.

Par conséquent, c'est la mobilisation de tous les acteurs de ce Rallye qui permet sa réussite : aux partenaires anciens (comme les associations d'anciens combattants et le Musée de la Résistance de Saint-Brisson) à ceux plus récents (comme le Musée nivernais de l'Éducation) et à ceux qui nous ont de nouveau rejoint (ainsi la Médiathèque Jean-Jaurès de Nevers), nous adressons un grand merci.

Financé par la délégation de la Nièvre du Souvenir Français, le livret que vous tenez entre vos mains est à la fois un souvenir de cette journée et un rappel nécessaire de l'histoire de Nevers durant la période de la Seconde Guerre mondiale.

Mais, pour tous celles et ceux qui veulent se documenter, nous vous invitons à découvrir dans leur intégralité tous les parcours pédestres ainsi que des sources inédites sur le site des Archives départementales de la Nièvre, onglet Service éducatif.

Une nouvelle fois, merci à toutes et à tous.

Didier FUCHS,
*Délégué général
de la Fédération des Œuvres laïques de la Nièvre (FOL 58)*

Catherine JEAUNET,
*Directrice du Service départemental de
l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de la Nièvre (ONAC-VG 58)*

Jean-Marie LINSOLAS,
Directeur des Archives départementales de la Nièvre

Lieutenant-colonel Martin BULIARD,
Délégué militaire départemental de la Nièvre

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES DU RALLYE-MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ

Les quatre co-organisateurs de ce Rallye-mémoire et citoyenneté remercient tous les autres partenaires sans qui il n'aurait pu voir le jour :

- La Préfecture de la Nièvre ;
- Mme Nadia Sollogoub, sénatrice de la Nièvre ;
- Le Conseil départemental de la Nièvre et ses élus ;
- La ville de Nevers et ses services municipaux ;
- Le Service animation du patrimoine de la ville de Nevers ;
- La Médiathèque Jean-Jaurès de Nevers ;
- Le Musée de l'Éducation à Nevers ;
- Le Musée de la Résistance de Saint-Brisson ;
- Les réservistes opérationnels et les réservistes citoyens de défense et de sécurité de la Délégation militaire départementale ;
- La Délégation de la Nièvre du Souvenir Français ;
- La Fondation Maréchal de Lattre de Côte-d'Or ;
- Le Comité d'Entente des ACVG (Anciens combattants et victimes de guerre) de Nevers ;
- L'Association des Officiers de réserve de la Nièvre ;
- La compagnie Va Bene.

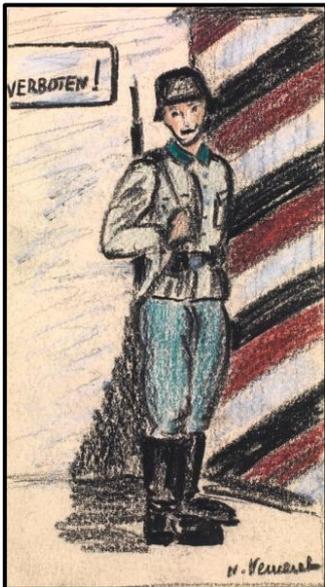


Le monument aux Morts de la place Carnot, illuminé aux trois couleurs nationales, lors des cérémonies commémoratives de novembre 2018.

ÉCRIRE L'HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE À NEVERS

Voici près de 79 ans, le 17 juin 1940, l'armée allemande entre dans Nevers : elle ne la quittera qu'au début du mois de septembre 1944 soit plus de quatre années plus tard...

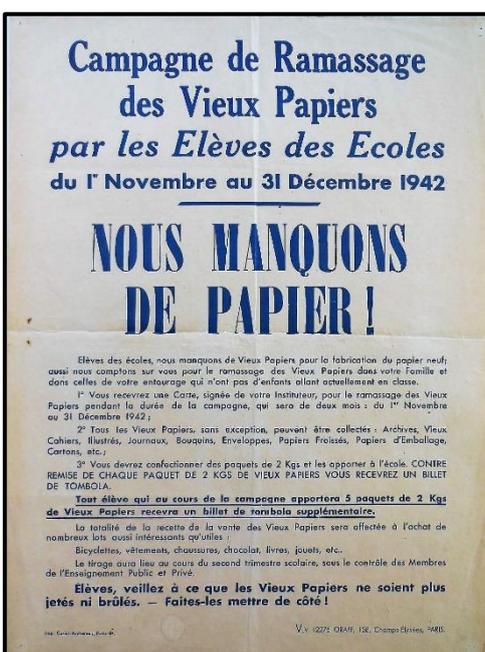
Tous les Neversois, des plus jeunes aux plus âgés, vont donc apprendre à « vivre aux côtés » des Allemands. Ainsi, lors d'un enseignement de dessin, une jeune professeure d'une école de la ville demande à ses élèves d'une dizaine d'années de représenter la guerre : les dizaines de dessins produits (voir l'un d'entre eux ci-dessous à gauche) montrent qu'ils sont marqués par cette présence.



La confrontation de ces deux documents conservés dans deux lieux différents est intéressante : à gauche, un enfant représente un soldat allemand à côté de sa guérite ; à droite, on voit une guérite à l'entrée d'un bâtiment réquisitionné par les forces allemandes (il se situe sur la place des reines de Pologne, en face du théâtre).

Source : Musée de l'Éducation (dessin) et Archives départementales de la Nièvre, fonds Bélile (photographie).

D'autres jeunes Neversois, comme les frères Thuillier, Jacques (12 ans en 1940) et Guy (8 ans), ramassent dans les rues de la ville des tracts, des affiches et les gardent. C'est aujourd'hui la Médiathèque Jean-Jaurès de Nevers qui les conserve (exemple de l'affiche à gauche).



La période de la guerre est marquée par des restrictions, des manques de matériel et de nourriture.

Il est donc nécessaire de « recycler » (le vieux papier ci-contre) mais aussi de ne pas gâcher ce que l'on a (voir à droite la campagne publicitaire pour un dentifrice parue dans un journal, *Le Pays nivernais*, en août 1941).



Si la très grande majorité des Neversois (comme d'ailleurs des Français) est attentiste face aux événements de la guerre, une minorité d'hommes et de femmes s'engagent : certains rejoignent le régime de Vichy et collaborent avec les Allemands (ce sont les collaborateurs), d'autres décident de refuser cette situation et de résister (ce sont les résistants).

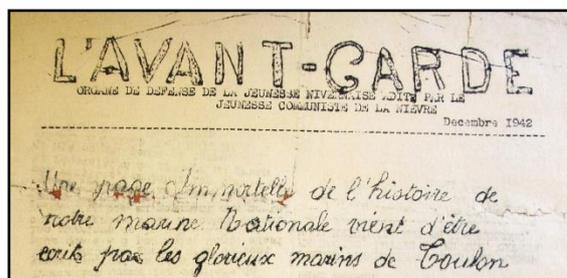
Durant plus de trois ans, résister c'est d'abord aider les personnes qui ont fui et qui sont recherchées (par exemple des prisonniers de guerre français dès l'été 1940 puis des Juifs) ; mais c'est aussi distribuer des petits papillons, des tracts, des journaux (voir documents ci-dessous).



Ci-dessus, papillon écrit sur une étiquette. C'est un travail fait à la main qui appelle à célébrer une victoire française durant la Révolution française contre les Prussiens (c'est-à-dire les Allemands).

Ci-contre, ce tract montre Hitler, la croix gammée et la référence à son livre « Mein Kampf » piétinés par un soldat de l'URSS (Armée rouge).

Source : Arch. dép. Nièvre, 108 W 66



Ci-dessus, ces deux journaux ont le même titre : *L'Avant-Garde*. Pourtant, ils sont différents. Le premier a été réalisé avec des caractères typographiques d'imprimerie, il vient de l'extérieur du département. Le second est beaucoup plus artisanal dans sa réalisation : utilisation d'une machine à écrire ainsi que titre et phrase écrits à la main. Il a été réalisé dans la Nièvre.

Source : Arch. dép. Nièvre.

Les premiers maquis naissent dans la Nièvre en 1943 ; cependant, c'est en 1944 que ces regroupements d'hommes dans des zones difficiles d'accès deviennent importants. Ils vont mener des actions militaires contre les Allemands et les collaborateurs.

L'été 1944 marque donc la période ultime des combats : de nombreuses victimes militaires et civiles (du fait des bombardements alliés et des représailles allemandes) sont à dénombrer avant la libération du département à la mi-septembre.

LES RÉPONSES AUX DIFFÉRENTS QUESTIONNAIRES

Dans les pages suivantes, vous trouverez les réponses aux différents questionnaires remis aux élèves des onze classes participantes. Les plaques, les noms de rues, les monuments sont utilisés pour que les élèves, avec l'apport de documents d'archives, comprennent mieux cette histoire et les traces laissées par ce conflit.

Nous avons sélectionné six secteurs géographiques : 1 – Square de la Résistance / 2 – Victor Hugo, parc Salengro et place Carnot / 3 – Gare SNCF et alentours / 4 – Mouësse, Tonkin et place Chaméane / 5 – Square Édouard Millien et ponts de Loire / 6 – Les Montôts.

Secteur 1 : Square de la Résistance

A) Monument en hommage à la Résistance

- 1) Que s'est-il passé dans la Nièvre entre ces deux dates ? **La Nièvre a été occupée par les Allemands.**
- 2) **L'occupation allemande a duré 4 ans et 3 mois.**



3) Les trois principaux éléments du dessin :

- A) Un homme
- B) Une arme
- C) Un aigle

4) Pourquoi avoir représenté cet animal ? **L'aigle était le symbole de l'Allemagne nazie.**

5) Un symbole est représenté sur la poitrine de cet homme. Lequel ? Que représente-t-il ? **Il s'agit de la croix de Lorraine, symbole de la résistance à l'Allemagne nazie. Cet homme est donc un résistant qui combat le Troisième Reich.**

6) Pourquoi est-il important de se souvenir ? **Il est important de se souvenir des événements passés pour rendre hommage à ceux qui se sont battus et faire en sorte que cela ne se reproduise plus jamais.**

B) Allée du maquis Julien



Pierre **Hennegui** (qui prend le pseudonyme de Julien) commence ses activités résistantes dès 1941 dans la région de Marseille. Arrêté à deux reprises, il quitte le sud de la France et arrive à Paris en janvier 1944. Avec ses vingt-huit hommes, il part de Paris pour le Morvan le 6 juin 1944 : le maquis Julien est né.

À la mi-juillet, le maquis s'installe dans le centre de la Nièvre, dans les bois de Sancy (sur la commune de Saint-Franchy), et entre en contact avec les autres maquis de la région : Daniel, Mariaux et celui commandé par Roland Champenier [son nom est indiqué sur la plaque].

Entre le 12 et le 15 août, les maquis Daniel, Mariaux et Julien combattent les forces allemandes à Crux-la-Ville : c'est la plus grande bataille entre résistants et forces allemandes dans la Nièvre en 1944.



Ci-contre : Pierre Henneguier dit Julien portant sa Croix de guerre 39-45.

Source : Internet, <http://www.museedelaresistanceenligne.org/>

7) Qu'est-ce qu'un pseudonyme ? Pourquoi est-ce important de ne pas garder son vrai nom lorsque l'on était résistant ? **Un pseudonyme est un nom choisi par une personne pour masquer son identité. Dans la résistance, un pseudonyme était essentiel pour éviter que sa famille puisse être inquiétée par les autorités.**

8) Note les trois villes ou régions où Pierre Henneguier et ses hommes ont résisté : **Marseille ; Paris et la Nièvre.**

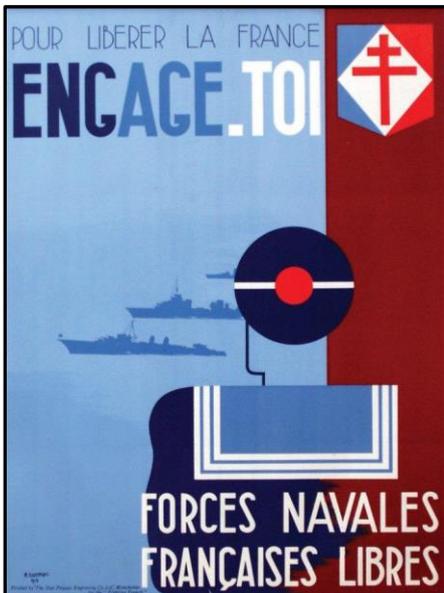
9) Pourquoi pouvait-il être nécessaire de se déplacer pour des résistants ? **Les déplacements permettaient aux résistants d'échapper à la police française et allemande lorsqu'elles se « rapprochaient » trop d'eux.**

10) Qu'est-ce qu'un maquis ? **Un maquis est un regroupement d'hommes qui s'installe dans des lieux retirés voire très difficiles d'accès (si le Morvan a vu la naissance de nombreux maquis, d'autres ont été créés à proximité des villes de Clamecy, Cosne, Decize ou Nevers).**

Si les deux premiers maquis nivernais sont créés dans le premier semestre de l'année 1943, c'est cependant durant l'année 1944 qu'ils se développent particulièrement.

C) Stèle des compagnons de la Libération

Cette stèle honore des Nivernais qui se sont engagés dans la guerre contre les Allemands et les forces de l'Axe après juin 1940. Mais, tous n'ont pas eu les mêmes « activités ».



11) **Le Nivernais engagé dans les forces navales françaises libres est Élie-France Touchaleaume.** Le 17 juin 1940, il quitte la France pour l'Angleterre où il arrive le 18 juin.

Source : Internet, <https://www.ordredelaliberation.fr/fr>

12) Le jour même de son arrivée, un homme lance un appel à la résistance. Qui est-ce ? Par quel moyen son discours est-il diffusé ? **C'est le général de Gaulle qui lance cet appel à la radio anglaise.**

13) Sur l'affiche ci-contre figure un élément que tu as déjà rencontré au début de ton parcours. Où se trouve-t-il ? **La croix de Lorraine dessinée avec les trois couleurs tricolores est en haut à droite.**

14) Cette affiche a été réalisée en 1943 et imprimée à Manchester, ville située en Angleterre. Selon toi, pourquoi n'a-t-elle pas été imprimée en France ? **Il était impossible pour les hommes qui avaient choisi le camp de la Résistance en France de réaliser des affiches de cette qualité graphique et en couleur.**

15) Relève les noms des deux hommes ayant fait partie de la Résistance intérieure : **Charles Cliquet et Jacques Renard.**

16) L'un des deux a été « déporté » : qu'est-ce que cela signifie ? **Charles Cliquet a été emmené en Allemagne dans le camp de concentration de Buchenwald.**

17) Deux de ces compagnons de la Libération sont « Morts pour la France ». **Cette expression signifie qu'ils ont donné leurs vies pour leur pays donc aussi pour que les autres Français retrouvent la liberté.**

Secteur 2 : Victor Hugo, parc Salengro et place Carnot

Arrêt n°1 : Plaque en hommage à Lucette Sallé (devant ton école)

Une erreur est inscrite sur la plaque : Ravensbrück était un camp de concentration pour femmes et non pas un camp d'extermination.

Document 1 : Photographie de Lucette Sallé et texte d'accompagnement



Avec son mari Georges, Lucette Sallé (photographie ci-contre) commence très tôt à résister. En 1940 et 1941, ils aident des prisonniers de guerre français à s'évader en zone libre (1). Ils distribuent des tracts contre les Allemands et le régime de Vichy. Ils se rallient au mouvement de résistance appelé « Ceux de la Libération-Vengeance ».

En novembre 1943, la police allemande (Gestapo) tente d'arrêter Georges qui s'échappe et elle arrête finalement son épouse. En France, elle est internée dans les prisons de Moulins (Allier), Dijon (Côte-d'Or) et Romainville (à l'est de Paris).

Lucette Sallé est déportée en mai 1944 au camp de concentration de Ravensbrück (Allemagne) où elle est soumise à de pénibles travaux. Rentrée à Nevers le 16 avril 1945, elle meurt d'épuisement neuf jours plus tard à l'hôpital, auprès de son mari et de son fils.

(1) Jusqu'en novembre 1942, la France est divisée en deux zones : une occupée par les Allemands (dont la Nièvre fait partie) et une autre dite libre (c'est le régime de Vichy qui la gouverne). La limite entre les deux zones passe par la rivière Allier.

Source : Archives départementales de la Nièvre (Arch. dép. Nièvre)

- 1) À qui s'opposent Lucette Sallé et son mari ? **Ils s'opposent aux Allemands et au régime de Vichy.**
- 2) Par qui Lucette Sallé a-t-elle été arrêtée ? **Elle est arrêtée par la police allemande.**
- 3) Dans quel pays Lucette Sallé est-elle internée ? **Elle est internée en France.**
Dans quel pays est-elle déportée ? **Elle est déportée en Allemagne dans un camp de concentration.**
- 4) Quelle différence fais-tu alors entre l'internement et la déportation ? **L'internement a lieu sur le sol français alors que la déportation signifie que les résistants ont été transportés en Allemagne.**

Arrêt n°2 : Plaque sur le mur de l'actuel collègue Victor Hugo

- 5) Que s'est-il passé dans ce bâtiment durant la guerre ? **Des actes de tortures ont eu lieu dans ce bâtiment.**
- 6) Pour quoi se battaient les « patriotes résistants » ? **Ils se battaient pour la libération de la France.**

Arrêt n°3 : Place François Lechat

Documents 1 : Carte postale et photographies [Source : Arch. dép. Nièvre]

7) Reconnais-tu les lieux représentés sur les documents ci-dessous ?



Il s'agit du même lieu, avant et après, en haut des rues Gresset (à droite) et Franc-Nohain (à gauche).



Ci-contre, il s'agit d'une maison rue Gresset. Très endommagée, elle n'a pas été détruite mais réparée. On peut la remarquer encore aujourd'hui car tout autour d'elle, ce sont des maisons beaucoup plus récentes. À droite, c'est l'ancienne école normale devenue le collège Victor-Hugo. Les destructions que tu vois sur les trois photographies sont la conséquence du bombardement aérien de l'aviation anglaise du 16 juillet 1944. Près de 200 personnes sont décédées des suites de ce bombardement.

Arrêt n°4 : Plaque sur le mur de la prison de Nevers

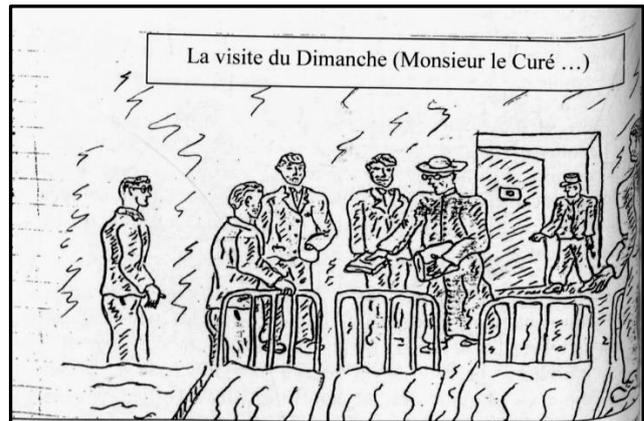
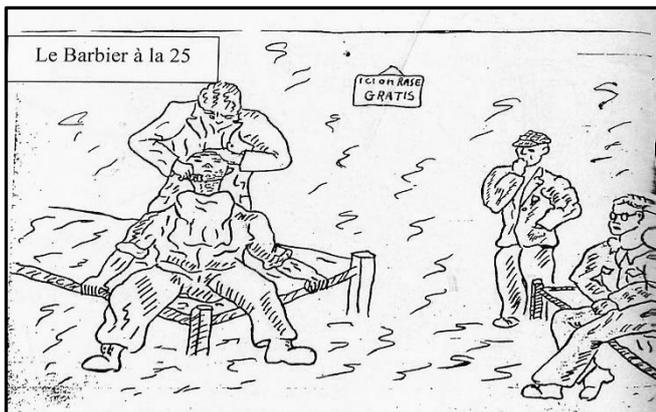
8) Le nombre de patriotes qui ont été exécutés (fusillés) est **36**.

9) Le nombre de patriotes déportés dans les camps de concentration nazis est **413**.

10) Qu'est-ce qu'un camp de concentration ? **Un camp de concentration regroupe les opposants au régime nazi : des Allemands ont été emprisonnés dès 1933 et, par la suite, ce sont des personnes venant de toute l'Europe occupée qui ont été soumis à des mauvais traitements et des travaux pénibles.**

De 1940 à 1944, la prison de Nevers est séparée en deux quartiers : l'un réservé à l'administration française et l'autre pour les autorités allemandes. Durant leur captivité en 1943, un prisonnier, André Godier, a fait des dessins reproduits par un autre prisonnier, Marcel Henry.

Documents 1 : Dessin réalisé par un prisonnier et daté du 14 juillet 1943

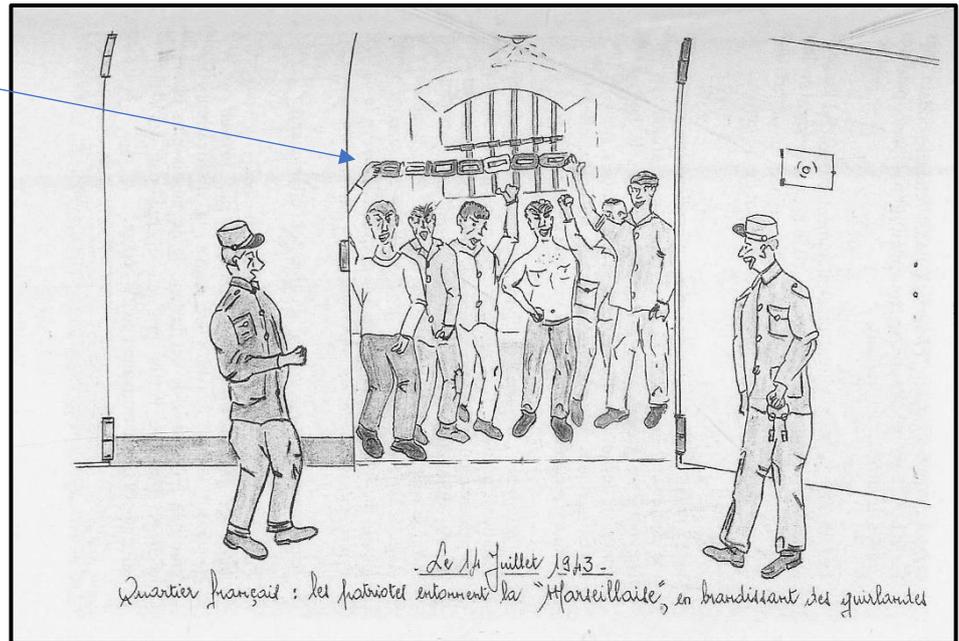


Marcel Henry précise que le curé leur prêtait des livres qu'ils lui rendaient le dimanche suivant avec parfois du courrier caché à l'intérieur.

11) Pourquoi réaliser des dessins durant sa captivité ? Quel peut être l'intérêt de ces dessins aujourd'hui ? **Réaliser des dessins pendant sa captivité permet de « passer le temps », de casser la monotonie de l'incarcération. Aujourd'hui, ils sont des témoignages précieux de ce que les prisonniers ont vécu à cette période car peu d'entre eux ont témoigné par écrit.**

Document 2 : Dessin daté du 14 juillet 1943

Les prisonniers ont réalisé une guirlande de papier de couleur bleu-blanc-rouge



Source : Henry Marcel, *Au-devant de la vie*, 2013.

12) Lis le commentaire sous le dessin. Quel lien fais-tu entre la date et le chant des prisonniers ?

La Marseillaise chantée le jour de la fête nationale est un symbole car, en zone occupée, ce chant n'était pas autorisé.

Arrêt 5 : Monument aux Morts de la place Carnot

Document 1 : Photographie



Document 2 : Témoignage de Jean Locquin :

- « Mercredi 7 août 1940 : À 17 heures, je suis avec le commandant allemand devant le monument aux Morts pour faire enlever l'aigle. On finit par s'entendre : nous ferons enlever l'aigle au chalumeau. Les Anciens Combattants sont d'accord.

- Jeudi 15 août : L'aigle séditieux [synonyme de provocateur] du monument aux Morts est à peu près enlevé au burin. À sa place, un trou béant qu'on va boucher.

- Dimanche 8 septembre : L'aigle étant enlevé, le monument aux Morts est dévoilé ».

Source : Arch. dép. Nièvre, fonds 7 J (Édouard Bélile) et 9 J (Jean Locquin)

13) En t'aidant de la photographie et du témoignage, qu'est-ce qu'a subi ce monument à l'été 1940 ?

L'aigle a été enlevé du monument.

14) Comment peux-tu expliquer cette demande des Allemands ?

Ce monument a été construit en 1922-1923 pour commémorer la victoire française de 1918. L'aigle représentant l'Allemagne, les occupants ne veulent pas voir ce poilu l'immobilisant avec son pied.

En 1940, ce sont les Allemands qui sont les vainqueurs, ils ont en quelque sorte effacé leur défaite de 1918.

Secteur 3 : Gare SNCF et alentours

Arrêt n°1 : Plaques situées à l'intérieur de la gare SNCF (à gauche en entrant)

1) Regarde attentivement les deux plaques présentes côte à côte. Qu'est-ce qui est différent sur l'une et l'autre ? **Une plaque concerne tous les personnels de la SNCF qui sont décédés durant la guerre et l'autre inclut les membres de leurs familles : en effet, des civils sont morts du fait de la guerre en plus des militaires ou des résistants (voir ci-dessous).**

2) Exemples de noms sur la plaque « À la mémoire des agents de la SNCF tués par faits de guerre ».

- **ANGELARD** Henri : Né en 1889, sous-chef de gare, maire de Varennes-les-Nevers jusqu'en 1941. Arrêté en janvier 1944, **il décède en Allemagne** le 19 mai 1945 des suites de sa déportation au camp de concentration de Neuengamme.

- **BARTHENEUF** Philibert : Né en 1910, ajusteur à la SNCF, **il est exécuté** avec son frère **au pont de Loire** le 6 septembre 1944 alors que les troupes allemandes quittent la ville.

- **FOUCHERE** Louis : Né en 1892, il est arrêté en fin d'année 1941, jugé par un tribunal allemand et condamné à la prison à vie. Mais, le 13 janvier 1942, il est exécuté comme otage à la suite d'un attentat commis contre des Allemands à Dijon. Il est le premier Nivernais à être **exécuté par les Allemands au Champ de Tir de Challuy**.

Souligne le lieu de décès de Henri Angelard, de Philibert Bartheneuf et de Louis Fouchère.

Que peux-tu remarquer ? **L'un est mort des suites de sa captivité dans un camp en Allemagne ; les deux autres sont morts dans la Nièvre, l'un après un jugement militaire et l'autre exécuté sans jugement.**

3) Quel âge avait Henri Angelard à son décès ? **56 ans**. Et Philibert Bartheneuf ? **34 ans**.

Arrêt n°2 : Avenue du général de Gaulle (plaque sur l'hôtel et le restaurant)

Pendant la Seconde Guerre mondiale, cette avenue est dénommée « avenue de la Gare ».

4) Entre les deux hommes ci-dessous, qui est le général de Gaulle ? Qui est alors l'autre militaire ?



Le maréchal Philippe Pétain



Le général Charles de Gaulle

5) Les affirmations exactes concernant le général de Gaulle sont : **Le fondateur de la France libre en 1940, organisation de la résistance extérieure basée à Londres ; L'homme qui lance l'appel à la résistance le 18 juin 1940 à la radio anglaise, la BBC ; Le 1^{er} président de la Vème République en 1958.**



Regarde l'avenue de la Gare à partir de l'actuel arrêt de bus « Chemin de Fer ».

Ci-contre, il s'agit du côté gauche de l'avenue avant juillet 1944. Sur une banderole est inscrit « **Soldatenheim** » : c'est un lieu de détente pour les soldats allemands en garnison à Nevers.

Puis, passe de l'autre côté de l'avenue.
Ci-contre, il s'agit du côté droit (la flèche en rouge indique l'entrée du « **Soldatenheim** »).

6) Que remarques-tu par rapport aux bâtiments d'aujourd'hui ? **Le paysage de cette rue est totalement changé car les immeubles ne sont pas du tout identiques.**



Document : Carnet de Jean Locquin pour l'année 1944

- Mercredi 19 juillet : « Les bombes à retardement lancées le 16 juillet sur Nevers continuent à exploser. Les Allemands font sauter celles qu'ils jugent les plus encombrantes : rue Mirangron et rue de la Porte du Croux. Les personnes qui s'étaient réfugiées sous le **Garage Bonnot, avenue de la Gare**, n'ont pas encore pu être dégagées [voir photographie page suivante].

- Samedi 29 juillet : Nous allons voir les immeubles détruits avenue de la Gare. On dirait un **tremblement de terre, un site lunaire désolé et bouleversé**. Il ne reste qu'un amas de ferraille et de débris à l'emplacement de la Maison du Peuple [qui était devenue le **Soldatenheim** durant la guerre].

- Vendredi 4 août : Cette nuit, à 4 heures, une violente explosion ébranle la ville : c'est une bombe à retardement qui explose toute seule dans les ruines du **Soldatenheim** à quelques mètres de la Porte du Croux. Je suis allé voir dans l'après-midi la pauvre et fière porte fortifiée [**la Porte du Croux**] : la toiture a cruellement souffert de cette explosion, les vieilles tuiles sont cassées et soulevées. Mais elle reste encore debout.

Dans la journée, trois ou quatre autres bombes explosent encore, entre autres, une torpille.

- Samedi 5 août : On continue à déblayer l'avenue de la Gare qui offre un spectacle de dévastation semblable à un **tremblement de terre**. De l'avenue à la Porte du Croux, ce n'est qu'un monceau de décombres, de gravats et de ferrailles tordues et enchevêtrées. Il explose encore des bombes à retardement ».



Ci-contre, le bas de l'avenue de la Gare (côté gauche en montant) après le bombardement de l'aviation anglaise du 16 juillet 1944. Sous la flèche rouge se situe le garage Bonnot dont parle Jean Locquin.

Source des photographies et du texte : Arch. dép. Nièvre, fonds Bélile et fonds Locquin.

7) Qui a bombardé Nevers le 16 juillet 1944 ? **C'est l'aviation anglaise qui a effectué le bombardement.**

8) Avec quels autres pays les Anglais sont-ils alliés ? **Les Anglais sont alliés aux États-Unis, à l'URSS (Union des Républiques socialistes soviétiques) et à la France libre dirigée par le général de Gaulle.**

9) Souligne dans les extraits à quoi Jean Locquin compare les ruines du quartier de la Gare (**voir texte**).

10) Quel est le danger principal des bombes à retardement ? **Le danger principal est l'incertitude face à de nouvelles explosions à n'importe quel moment ; elles peuvent donc continuer à faire des victimes.**

Arrêt n°3 : Allée docteur Subert

Documents 1 : Photographies de la porte du Croux et de la faïencerie Montagnon



Source : Arch. dép. Nièvre, fonds Édouard Bélile et Jean Locquin.

En regardant ces photographies, on peut mieux comprendre les commentaires de Jean Locquin.

Arrêt n°4 : Allée docteur Subert (devant la plaque en son honneur)

Documents 1 : Photographie et biographie du docteur Jules Subert



Jules Subert est né à Nevers en 1873. Il fait son service militaire en 1893 puis s'installe médecin à Nevers. En août 1914, il est mobilisé pour la Grande Guerre comme médecin. Il revient à Nevers en 1919.

Dès l'été 1940, il décide d'aider les prisonniers de guerre français à s'échapper de la zone occupée par les Allemands dont la Nièvre fait partie.

Puis, il met en place un mouvement de résistance collectant des renseignements pour les transmettre à la France Libre installée à Londres.

En juillet 1941, Jules Subert est arrêté une première fois. Il reprend ses activités malgré l'étroite surveillance dont il est l'objet. En novembre 1942, Jules Subert est de nouveau arrêté. Interné en France jusqu'en décembre 1943, il est ensuite déporté au camp de concentration de Buchenwald (Allemagne) où il meurt entre décembre 1944 et février 1945 ».

Source : Arch. dép. Nièvre, 999 W 62

(1) La ligne de démarcation séparant la zone occupée de la zone libre est située à vingt kilomètres de Nevers.

11) Quel est l'âge du docteur Subert lorsqu'il part à la guerre en août 1914 ? **41 ans.**

12) Quel est l'âge du docteur Subert lorsqu'il commence à résister à l'été 1940 ? **67 ans.**

Tu peux constater que les hommes ayant participé à la Grande Guerre n'étaient pas tous des « jeunes hommes » ce qui est également le cas des résistants de la Seconde Guerre mondiale.

13) Souligne dans le texte les deux missions principales de ce groupe de résistance (voir texte).

14) **Jules Subert est d'abord interné en France puis déporté en Allemagne.**

Secteur 4 : Mouësse, Tonkin et place Chaméane

Arrêt n°1 : Devant ton école

Document 1 : Plaque et monument

Devant ton école, une plaque et un monument font référence à la Seconde Guerre mondiale. Et, plus exactement, à la fin de la guerre pour Nevers et la Nièvre qui sont libérées en septembre 1944. Pourtant, selon la plaque, des volontaires partent « pour le front » en septembre 1944.

1) Qu'est-ce qu'un front ? **Un front est une zone de contact entre deux armées ennemies.**

La plaque ci-dessous, installée sur un mur de la mairie d'Auxerre (Yonne), va te permettre de mieux comprendre l'histoire de ce régiment du Morvan (source : Internet).



2) D'où viennent ces « volontaires » ?

Ces « volontaires » viennent des maquis des deux départements de l'Yonne et de la Nièvre.

La Première Armée française a été surnommée « Rhin et Danube » en raison de ses victoires remportées à proximité de ces deux fleuves entre le 31 mars et le 26 avril 1945.



3) Relève les deux éléments communs à la plaque et au timbre.

a) Général de Lattre de Tassigny, nommé maréchal de France à son décès en 1952.

b) L'emblème de la 1^{ère} armée, Rhin et Danube.

4) Que s'est-il passé le 8 mai 1945 à Berlin ? C'est ce jour que la capitulation de l'Allemagne a été signée.

5) À quelle date la Seconde Guerre mondiale s'arrête-t-elle définitivement ? Elle se poursuit en Asie jusqu'à la capitulation des Japonais le 2 septembre 1945.

6) Quel peut être l'intérêt de réaliser des stèles, des plaques ou des timbres qui concernent l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ? Stèles, plaques et timbres permettent de ne pas oublier le sacrifice de ces hommes.

Arrêt n°2 : Square René Chatout (1899-1945)



Ci-contre : Photographie de René Chatout datée de 1936.

Source : Archives départementales de la Nièvre (Arch. dép. Nièvre)

Texte d'accompagnement :

Avant la guerre, René Chatout travaille aux Ateliers SNCF de Vauzelles.

Membre d'un syndicat, il est aussi membre d'un parti politique, le Parti communiste. Il est élu conseiller municipal de Nevers en mai 1935.

Mobilisé pour partir à la guerre début septembre 1939, il n'est pas capturé par les forces allemandes en mai-juin 1940 et il peut rentrer à Nevers en août : il découvre alors la ville occupée par les Allemands.

Suspecté d'activités interdites par le gouvernement de Vichy, il est arrêté avec une quinzaine d'autres personnes par la police française dès novembre 1940. D'abord interné à la prison de Cosne-sur-Loire (Nièvre), il est transféré dans les camps d'internement de Rouillé (Vienne), puis de Voves (Eure-et-Loir) et

enfin de Compiègne (au nord de Paris).

Il est déporté en Allemagne dans le camp de concentration de Neuengamme en mai 1944. Il meurt le 19 avril 1945 alors que les troupes alliées venaient de libérer le camp.

Son épouse est décédée lors du bombardement allié sur Nevers le 16 juillet 1944.

C'est en juillet 1947 que ce square est dénommé René Chatout.

7) Pourquoi Nevers est occupée par les Allemands à l'été 1940 ? Lors de la signature de l'armistice, il est prévu que la France soit coupée en deux parties principales : une zone occupée par les Allemands et une zone libre. Nevers et la Nièvre se situent intégralement en zone occupée.

- 8) De quel parti politique René Chatout est-il membre ? **Il est membre du Parti communiste.**
 9) Quel âge a-t-il au moment de son arrestation ? **41 ans.**
 10) Cite les 4 lieux où il a été emprisonné en France : **Cosne-sur-Loire, Rouillé, Voves et Compiègne.**
 11) Puis cite le lieu où René Chatout est déporté en Allemagne : **camp de concentration de Neuengamme.**

L'épouse de René Chatout fait partie des victimes du bombardement aérien des Anglais dans la nuit du 16 juillet 1944. Tu peux voir ci-dessous deux photographies des destructions.

- 12) Reconnais-tu les lieux ci-dessous ? [Source : Arch. dép. Nièvre, fonds Bélile].

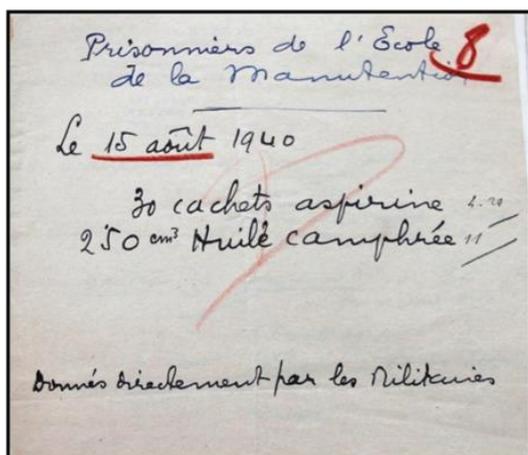


Quartier de la caserne Pittié



Cathédrale de Nevers

Arrêt n°3 : École de la Barre-Manutention



- 13) En août 1940, de quels prisonniers de guerre peut-il s'agir ? **Il s'agit de soldats français faits prisonniers par l'armée allemande avant le 22 juin et gardés dans divers lieux de détention.**

- 14) Pourquoi ? De quand date la défaite de la France ? **La France est envahie par les Allemands à partir du 10 mai et elle demande la fin des combats le 17 juin (l'armistice est signé le 22).**

Par ce document, on constate que des médicaments leur sont apportés en provenance de l'hôpital de Nevers.

Source : Arch. dép. Nièvre, fonds de l'hôpital de Nevers (H dépôt).

Arrêt n°4 : Hôtel du Courrier, place Chaméane

Durant la Seconde Guerre mondiale, cet hôtel est dirigé par les époux Haendler. Né en 1885 à Paris, Émile ainsi que son épouse, Suzanne, sont des résistants au sein d'un mouvement appelé « Ceux de la Libération-Vengeance ».

En fin d'année 1943-début 1944, Lucien Delance, chef départemental de ce mouvement, installe son « poste de commandement » dans l'hôtel (il reçoit notamment d'autres résistants pour des réunions clandestines).

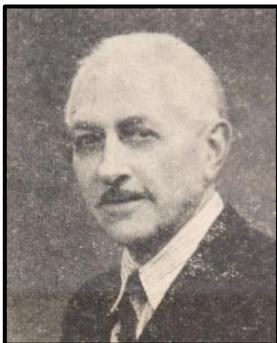
Lorsque Lucien Delance est arrêté le 28 mars 1944, c'est Émile Haendler et son ami Emmanuel Defert qui prennent la tête de ce mouvement de résistance sur les instructions de Delance qui réussit, alors qu'il est interné à la prison de Nevers, à faire passer des instructions dans des colis de linge sale.

Après Nevers, Lucien Delance est interné jusqu'en juin 1944 au camp de Compiègne (Oise). Il est déporté à Dachau, un camp de concentration situé en Allemagne. Il rentre en France en mai 1945.

Source : Arch. dép. Nièvre, 999 W 62.

- 15) À quoi sert cet hôtel durant la guerre ? **Il est utilisé comme lieu de rencontre entre résistants.**

16) Qu'est-il arrivé à Lucien Delance ? **Il est arrêté par les Allemands.**

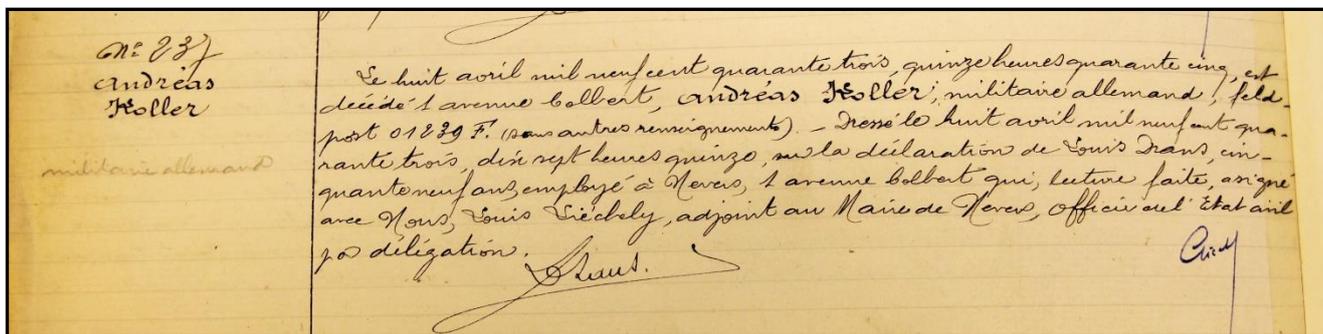


Ci-contre, photographie de Emmanuel Defert. Il est né en 1878 dans la Nièvre. Après avoir été soldat durant la Grande Guerre puis fonctionnaire en Indochine, Emmanuel Defert était venu s'installer à Nevers.

17) Calcule l'âge de Emmanuel Defert en 1944 : **Il a 66 ans.**

Tu peux ainsi constater que des résistants peuvent être de jeunes hommes mais aussi des hommes plus âgés voire très âgés.

Note complémentaire : Le 7 avril 1943, au niveau de la place Chaméane et de la rue de la Barre, un soldat allemand est grièvement blessé par balles par des résistants nivernais. Mais, cette action n'avait pas été prévue à l'avance : elle est fortuite. Le soldat meurt à l'hôpital de Nevers des suites de ses blessures. Son acte de décès (ci-dessous) est enregistré le lendemain à la mairie de Nevers.



Source : Archives municipales de Nevers

Secteur 5 : Square Édouard Millien et ponts de Loire

Arrêt n°1 : Promenade le long du quai de Loire

Les deux ponts que tu vois à gauche (pont routier) et à droite (viaduc du chemin de fer) ont une histoire différente l'un de l'autre. Tu vas découvrir pourquoi avec les documents ci-dessous.

Document : Juin 1940

« Le 17 juin 1940, alors que les soldats allemands allaient arriver à Nevers, l'armée française a fait sauter à 8 heures du matin la deuxième arche du viaduc.

Le pont de pierre a été épargné. Le capitaine qui devait mettre le feu à la mèche a été tué par un obus allemand ».

Source : Arch. dép. Nièvre, fonds 7 J et 9 J.



1) À quelle date les Allemands arrivent-ils à Nevers ? **Ils arrivent à Nevers le 17 juin.**

Ce même jour, le maréchal Pétain demande l'armistice (fin des combats) aux Allemands ; le lendemain, le général de Gaulle prononce un discours pour appeler à la poursuite des combats et à la résistance face aux Allemands.

2) Par quel moyen cet homme lance-t-il cet appel ? De quel pays le fait-il ? **Cet appel est diffusé par la radio anglaise, la BBC. De Gaulle est parti au Royaume-Uni pour poursuivre le combat.**

3) Qui a dynamité le viaduc et a tenté de le faire pour le pont routier ? Pour pourquoi selon toi ? **C'est l'armée française qui a dynamité le viaduc et a tenté de faire de même pour le pont routier : il s'agit de retarder l'avance de l'ennemi en faisant sauter les ponts sur la Loire.**

LE VIADUC
est remis en service

Hier, le viaduc a subi des essais définitifs. Dès le matin, une locomotive passait au « ralenti » la passerelle lancée entre la première et la troisième arche. Plus tard, deux locomotives franchissaient ensemble la passerelle.

Les différents essais poursuivis toute la journée ont été concluants.

Dès aujourd'hui le trafic ferroviaire va reprendre normalement par le viaduc et les voyageurs n'auront plus à faire une promenade qui manquait de charme pour aller prendre le train au-delà des ponts.



Ci-contre, article du journal *Paris-Centre* du 6 octobre 1940
Ci-dessus, le pont provisoirement réparé.

4) Combien de mois a-t-il fallu aux Français pour reconstruire le viaduc détruit ? **Il a fallu environ trois mois aux Français pour installer une passerelle provisoire.**

Documents : Septembre 1944



Dimanche 3 septembre 1944 :

« Cet après-midi, les Allemands se sont appliqués à faire sauter à la dynamite tous les aiguillages de la gare et vers 18 heures, le viaduc du chemin de fer dont ils ont détruit 5 arches sur 7.

La détonation a été formidable et a brisé une quantité de glaces de magasins et de carreaux en ville ».

Source : Arch. dép. Nièvre, 7 J, fonds Bélile et 9 J, fonds J. Locquin

5) Qui a détruit la quasi-totalité du viaduc le 3 septembre ? Pourquoi selon toi ? **Ce sont les Allemands et ce, pour la même raison que les Français en juin 1940 : retarder la progression de l'ennemi.**

6) Quelles ont été les conséquences matérielles de ces destructions ? **Les glaces des magasins et des carreaux de fenêtres ont été soufflés par l'explosion.**

La plaque ci-dessous est située sur le côté gauche du pont routier côté Nevers.



7) Le 6 septembre 1944, quelle action a été menée par ces trois hommes ? **Ces trois hommes ont réussi à enlever les charges explosives mises par les Allemands.**

8) Il est noté : « la Ville de Nevers reconnaissante ». Pourquoi est-ce important de se souvenir de ce qui s'est passé ? **Se souvenir, cela permet de ne pas oublier ces hommes qui ont risqué leurs vies pour les autres.**

L'histoire de ce pont et de ce viaduc permet de connaître les dates du début et de la fin de l'occupation allemande à Nevers : **17 juin 1940 – 6 septembre 1944.**

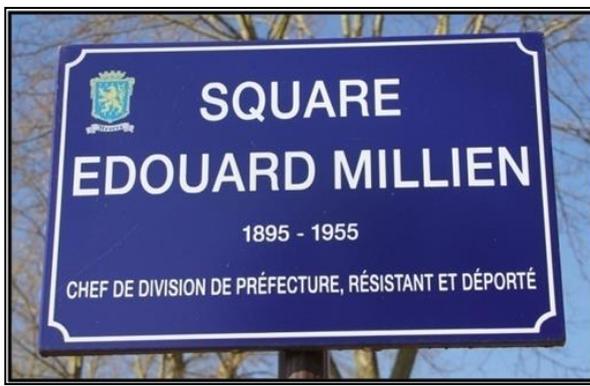


Inauguration du viaduc
reconstruit le 1^{er} mai 1946

Source : Arch. dép. Nièvre,
7 J, fonds Bélile

Arrêt n°2 : Square Édouard Millien (1895-1955)

Documents 1 : Plaque et rapport d'Édouard Millien rédigé en décembre 1948



« De juillet 1940 à février 1942, date de mon arrestation par la Gestapo [police allemande], mon équipe de résistants a pu recevoir, questionner, munir de faux papiers d'identité, faire soigner et habiller, héberger, donner un peu d'argent, transporter en automobile aux approches de la ligne de démarcation (1) et faire franchir celle-ci sans encombre, le plus souvent à gué ou en barque sur l'Allier, à plus de 600 prisonniers français évadés et une trentaine d'Anglais ».

(1) Ligne de démarcation : frontière intérieure séparant la zone occupée par les Allemands (dont la Nièvre fait partie) de la zone libre. Elle était située à une vingtaine de kilomètres de Nevers.

Source : Arch. dép. Nièvre, 1630 W 91

- 9) Quel est l'âge d'Édouard Millien en 1940 ? **Il est âgé de 45 ans.**
- 10) Quel est son métier ? **Il est chef de division à la Préfecture de la Nièvre.**
- 11) Quelle est l'action de résistance d'Édouard Millien et de son équipe ?
- 12) Quelle est la conséquence pour Édouard Millien de son action résistante ? **Il est arrêté par les Allemands en février 1942.**
- 13) Édouard Millien a-t-il survécu à la guerre ? **Oui, il a survécu à la guerre puisqu'il a témoigné de ce qu'il a vécu et qu'il est décédé en 1955.**

Document : Édouard Millien de 1942 à 1945

Arrêté le 25 février 1942, je suis emmené à la prison de Nevers puis transféré à celle de Dijon le 4 mars. J'ai été au secret dans ces deux prisons, je n'ai pu avoir aucune visite. Le 19 mars 1942, je suis condamné à trois années de travaux forcés par le tribunal militaire allemand de Dijon.

Déporté en Allemagne le 24 mars, et après deux internements dans les prisons de Fribourg et Karlsruhe, j'intègre le 12 avril le Zuchthaus (pénitencier) de Bruchsal où je vais rester jusqu'au 24 novembre 1944.

Durant 10 heures par jour, je travaille notamment en confectionnant des filets pour des wagons de chemin de fer. La nourriture est plus qu'insuffisante, 400 puis 350 grammes par jour d'un pain noir ou jaune dans la composition duquel il entraine de tout sauf de la farine de blé. Deux fois par jour, un litre de mauvais légumes (rutabagas principalement) cuits à l'eau ; jamais de viande ni de matières grasses d'où un amaigrissement extrêmement rapide chez tous les détenus. J'ai pu constater qu'au bout de six mois de détention, j'avais perdu plus de 42 kg.

Finalement, je suis libéré le 19 avril 1945. Mon rapatriement a été physiquement éprouvant dans des wagons de marchandises. Même si j'avais pu récupérer une dizaine de kilos dans la période précédant mon rapatriement, à mon arrivée à Nevers le 15 mai, mon aspect physique effraya tous les miens.

14) Quelles sont les conditions de détention d'Édouard Millien ? Quelle en est la conséquence physique ?
Ses conditions de détention ont été très pénibles en particulier par le manque de nourriture et l'obligation de travailler. Il a souffert par une très sévère perte de poids.

Secteur 6 : Les Montôts

Arrêt n°1 : Plaque « rue Camille Baynac »

Biographie complémentaire : Camille Baynac est né le 15 janvier 1915 à Fumel (Lot-et-Garonne). Avant 1940, il est membre d'un parti politique appelé le Parti communiste. Après la défaite militaire de la France et l'occupation allemande dans la Nièvre (juin 1940), il commence une activité clandestine de résistance dès la fin de l'été, à la fois contre le régime de Vichy et contre les Allemands (il distribue notamment des tracts appelant les Nivernais à ne pas accepter ce régime et la présence allemande).

Camille Baynac est arrêté le 18 juin 1942 et fusillé par les Allemands le 11 août 1942 au mont Valérien (situé à l'ouest de Paris). 1009 personnes ont été fusillées au mont Valérien durant cette guerre. La mention « Mort pour la France » lui a été attribuée par le Secrétariat général aux Anciens Combattants en date du 3 juillet 1945.

- 1) Que s'est-il passé en juin 1940 en France ? **L'armée française a été battue par l'armée allemande.**
- 2) Quelle en a été la conséquence pour la Nièvre ? **La Nièvre est occupée militairement dès juin 1940.**
- 3) Contre qui faut-il donc résister ? **Il faut résister aux Allemands mais aussi au régime de Vichy qui collabore avec eux.**
- 4) En quoi consiste l'action de Camille Baynac ? Pourquoi est-elle clandestine ? **Il distribue des tracts, il fait de la propagande en faveur du Parti communiste qui est lui aussi interdit.**

Arrêt n°2 : Plaque en hommage au commandant Paul-Pierre Clerc (devant l'école)

Document 1 :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS	
NOM:	CLERC Paul Pierre Marie Jean
Né le	22/I/1900 à Paris 7 ^e
Profession:	Ingénieur et Directeur de la S.A.D.T.
Nationalité:	française
Domicilié à	Nevers I place des Reines de Pologne
Situation de famille:	célibataire
Nombre de personnes à charge:	sa mère et sa soeur
Arrêté le	9/10/43
Motif de l'arrestation:	sur dénonciation pour marché noir
Lieu de détention:	Maison d'arrêt de Nevers
Condamné le:	n'est pas encore passé en jugement.

Source : Arch. dép. Nièvre, 1067 W 14

5) À quelle date Paul-Pierre Clerc est-il arrêté ?

Il est arrêté le 9 octobre 1943.

6) Quel âge a-t-il au moment de son arrestation ?

Il a 43 ans.

7) Où est-il d'abord détenu ?

Il est d'abord détenu à la maison d'arrêt de Nevers

Document complémentaire :

Après Nevers, Paul Pierre Clerc est interné au camp de Compiègne (au nord de Paris).

Puis, en mai 1944, il est déporté en Allemagne dans un camp de travail, à Wattenstedt.

Un de ses camarades de déportation a témoigné en 1948 : « *Paul Pierre Clerc conseillait secrètement à tous ses camarades de ne fournir aucun effort de travail dans le but de ne pas augmenter la production d'armement de l'usine et contribuer ainsi à la défaite allemande* ». Dénoncé par un autre détenu, il est arrêté et torturé. Quelques jours plus tard, il est pendu devant les 3 000 autres déportés.

8) Être interné, c'est être prisonnier en France ; être déporté, c'est être transporté en Allemagne.

9) Pourquoi Paul-Pierre Clerc a-t-il été exécuté ? Il a été exécuté parce qu'il essayait de diffuser l'idée que les détenus devaient résister à ce qui leur était imposé. Les Allemands veulent faire peur aux autres détenus en l'exécutant ainsi.

Arrêt n°3 : Plaque « Rue Marc Riquier »

Sur cette plaque est seulement noté le nom de Marc Riquier. Voici la biographie de cet homme :



Marc Riquier (né à Paris en 1909 – fusillé le 19 janvier 1944 au champ de tir de Nevers-Challuy).

Membre de la SNCF, il rejoint les résistants du groupe Résistance-Fer. Il est arrêté le 28 août 1943 par la police allemande, au retour d'un sabotage contre du matériel ferroviaire. Emprisonné à Nevers, il est condamné à mort par un tribunal allemand.

Marc Riquier est fusillé le 19 janvier 1944 avec deux autres résistants au champ de tir de Challuy (à proximité de Nevers, de l'autre côté de la Loire).

Un monument a été élevé à l'emplacement de ces exécutions (voir ci-dessus).

10) Comme pour la plaque de Camille Baynac, que pourrais-tu écrire en plus pour lui rendre hommage ?

Rue Marc Riquier (1909-1944)
Membre de la Résistance-Fer, condamné à mort par les Allemands,
fusillé le 19 janvier 1944 à Challuy.

Arrêt n°4 : Rue Edmé Niaudot

Document : Biographie d'Edmé Niaudot

Edmé Niaudot est soldat durant la Grande Guerre (il est blessé à deux reprises). Huissier de justice à Nevers à l'arrivée des Allemands, il commence dès l'été 1940 son activité résistante en aidant les soldats français prisonniers de guerre des Allemands à s'évader en zone libre [zone non occupée par les Allemands jusqu'en novembre 1942].

Puis, il rejoint un réseau de résistance et s'occupe plus particulièrement de la réception de parachutages d'armes sur le secteur de Varennes-les-Nevers (aujourd'hui Varennes-Vauzelles).

Arrêté le 18 novembre 1943 par la police allemande, transféré à Compiègne, Edmé Niaudot est déporté au camp de concentration de Buchenwald en janvier 1944.



Libéré le 11 avril 1945 de ce camp par les soldats alliés, il revient à Nevers. Mais, très éprouvé physiquement (il ne pèse plus que 40 kilos à son retour), il meurt le 15 juin 1945. Il est déclaré « Mort pour la France ».

11) Comme Camille Baynac, Edmé Niaudot a été déclaré « Mort pour la France ». Expliquez cette expression. **Cela signifie que des hommes et des femmes ont donné leurs vies pour leur pays ; le combat qu'ils ont mené aux côtés des Alliés a permis à la France d'être libérée des Allemands et de retrouver un régime respectueux des libertés.**

Arrêt n°5 : Rue Barthélémy Duprilot (vers l'arrêt Chiquito)

Cette rue rend hommage à un homme ; mais, elle aurait également pu rendre hommage à sa femme, Marie, et à son fils, Jean. Tu vas découvrir pourquoi en lisant le texte ci-dessous.

Né en 1896, Barthélémy Duprilot est soldat de la Grande Guerre entre août 1916 et novembre 1918. De retour à Nevers, il entre dans une compagnie de chemin de fer et se marie : son fils Jean naît en décembre 1921.

Dès l'été 1940, Barthélémy Duprilot est arrêté par la police française et interné dans un camp : militant communiste avant-guerre, le régime de Vichy ne veut pas qu'il puisse éventuellement entraîner d'autres hommes dans son opposition au nouveau régime.

Désespéré d'apprendre l'arrestation de son épouse et de son fils, Barthélémy Duprilot se suicide par pendaison le 10 décembre 1943 à la prison de Eysses (Lot-et-Garonne).

Car, pendant l'internement de son père, son fils Jean a commencé à Nevers et ses alentours ses activités de résistance contre le régime de Vichy et contre les Allemands. Il rejoint les rangs des FTP (Francs-tireurs et partisans) au sein du maquis « Fernand » créé dans les forêts autour de Sauvigny-les-Bois. Arrêté à la fin août 1943 par la police allemande, il est exécuté au champ de Tir de Nevers/Challuy le 19 janvier 1944.

Sa mère, arrêtée à la même époque que lui, est déportée en Allemagne et meurt au camp de concentration de Ravensbrück le 29 décembre 1944.

Source : Arch. dép. Nièvre et sites internet

12) Par qui Barthélémy Duprilot est-il arrêté ? Pourquoi ? **Il est arrêté par la police française car étant communiste, il est soupçonné d'être un éventuel opposant au régime de Vichy.**

13) Par qui Jean Duprilot est-il arrêté ? Pourquoi ? **Il est arrêté par la police allemande car il est un résistant au sein d'un maquis.**

Vous pourrez noter qu'il est exécuté le même jour que Marc Riquier.

14) Dans quel pays est interné Barthélémy Duprilot ? **Barthélémy Duprilot est interné en France.**
Dans quel pays est déporté Marie Duprilot ? **Son épouse a été déportée en Allemagne.**

Note complémentaire :

En Allemagne, Ravensbrück était le seul camp de concentration constitué de femmes venues de toute l'Europe occupée par les nazis ; des enfants ont également été internés dans ce camp.

Comme les hommes détenus dans d'autres camps de concentration, les femmes doivent travailler pour des usines allemandes ; leurs conditions de vie sont extrêmement difficiles (travail souvent pénible ; très peu de nourriture ; mauvais traitement de la part des gardiennes du camp).

SPECTACLE THÉÂTRAL

La voix des étoiles

« Un enfant juif, c'est facile à reconnaître, d'après radio-Paris, les journaux collabo et les affiches, à cause du nez crochu, yeux saillants, lippe pendante et des grandes oreilles décollées. Nous, avec Jeannot, on a beau se regarder, il n'y a rien de tout cela, ni pour le nez, ni pour les oreilles. Mais qu'est-ce qui vient d'arriver ? J'étais un gosse moi, avec des billes, des taloches, des cavalcades, des jouets, des leçons à apprendre, papa était coiffeur, maman faisait la cuisine, le dimanche papa nous emmenait prendre l'air, la semaine en classe et voilà tout. Et tout d'un coup, on me colle quelques centimètres carrés de tissu et je deviens juif... Juif, qu'est-ce que ça veut dire d'abord ? C'est quoi un Juif ? Qu'est-ce qu'il a mon tarin ? C'est pas le même qu'hier ? »

La voix des étoiles, c'est l'histoire des enfants, des enfants juifs surtout, ceux qui ont vécu l'horreur pendant la seconde guerre, ceux qui ont été cachés, ceux qui n'ont pas compris pourquoi du jour au lendemain ils ont été pourchassés, persécutés.

Ce spectacle a pour but de montrer la précarité de la liberté, de l'insouciance et de la vie, de montrer la bêtise et l'absurdité de la guerre. Mais il veut aussi prouver que la vie triomphe toujours, et que les rires des enfants sont plus forts que les guerres des adultes.

Bénédicte Aubailly, Directrice artistique de la Compagnie Va Bene



ATELIERS PÉDAGOGIQUES

« **La cathédrale, mémoire de la guerre** », animé par Marie-Christine Vallet (*Service animation du patrimoine de la ville de Nevers*) :

La cathédrale est l'édifice mémoire du bombardement du 16 juillet 1944. En prêtant attention aux maisons et à la forme des rues autour d'elle, on découvre les îlots de la reconstruction. Puis en examinant l'intérieur et l'extérieur de l'édifice apparaissent des différences dans les matériaux de construction, dans les traces laissées par les outils et dans le graphisme des nouveaux vitraux.

« **Arrêt sur objets** » atelier animé par Aurore Callewaert, responsable du musée de la Résistance en Morvan (*Saint-Brisson*) et du mémorial de Dun-les-places.

Pour ne pas être compris par l'ennemi, les résistants échangent des informations codées. Les élèves doivent aider le chef du maquis Camille (dans le Morvan) à comprendre un message codé l'avertissant d'un prochain parachutage selon le principe (A=1, B=2, C=3, etc.).

Des objets ayant appartenu aux résistants sont également présentés.

« **Jeu de l'oie de la citoyenneté** » ateliers animés par Adeline Barré et Sylvie Chatelet, de la Fédération des Œuvres laïques 58 (FOL) ainsi que par Karine Fournier et Katia Larcher, de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG 58).

Ce jeu de l'oie, créé par l'ONAC-VG, permet d'étudier de façon ludique diverses thématiques : la Première et Seconde Guerre mondiale, la citoyenneté, la mémoire et la construction de l'Union européenne. Il a pour but de sensibiliser les jeunes participants aux valeurs démocratiques, aux notions d'engagement et de citoyenneté.

« **Sur les traces des archives de la Seconde Guerre mondiale** »

Deux ateliers sur deux lieux différents ont montré l'intérêt des archives pour travailler sur l'histoire locale : le premier aux Archives départementales de la Nièvre (par Michaël Boudard, professeur d'histoire au Service éducatif, et Corinne Mangel, animatrice culturelle) et le second à la Médiathèque Jean-Jaurès de Nevers (par Jean-François Lefébure et Stéphane Guilhas).

La diversité des archives (tracts, papillons, articles de presse, rapports de police, photographies etc.) ainsi que leur provenance permettent aux élèves de comprendre leur intérêt historique.

« **Les élèves et l'école au cœur de la Seconde Guerre mondiale** », atelier animé par les bénévoles du Musée nivernais de l'Éducation (Mme Marie-Françoise Camuzet ; Jean-François Blanchot, Rémy Chaussard, Roger Clay et Antoine Daviot).

Cet atelier a pour but de faire découvrir une salle de classe des années 1940 mais aussi des documents d'archives qui concernent la vie des enfants dans les écoles durant la guerre.

« **Exposition Anne Frank** », atelier animé par Jessica Naccache et Élie Odouard, de la FOL 58.

L'exposition Anne Frank permet de découvrir l'histoire de la famille Frank avant la guerre et pendant la guerre à travers le journal de la jeune Anne, qui meurt en déportation en mars 1945. Elle montre la politique antisémite du régime nazi en Allemagne puis en Europe conduisant au génocide durant la Seconde Guerre mondiale.

CÉRÉMONIE PÉDAGOGIQUE DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS DE LA PLACE CARNOT

Le but de la cérémonie pédagogique est de présenter aux élèves une véritable cérémonie d'hommage mais agrémentée d'explications pour une meilleure compréhension des différentes étapes et symboles de celle-ci.

Une cérémonie nationale d'hommage est une journée organisée par l'État en souvenir d'un événement et en hommage aux victimes de celui-ci. Les exemples les plus connus sont les cérémonies organisées le 8 mai et le 11 novembre.

Une cérémonie est présidée dans le chef-lieu de préfecture par le préfet du département et se déroule en présence d'élus de la ville, de la Nation (députés et sénateurs) qui portent des écharpes tricolores et de chefs de services de l'État. Certains corps portent l'uniforme : le corps préfectoral, la police, la gendarmerie, les pompiers etc. Les autorités, les porte-drapeaux, les anciens combattants et le public sont réunis devant le monument aux Morts.

Le monument départemental de la Nièvre, situé place Carnot à Nevers, « parle » aux hommes et aux femmes qui viennent se recueillir devant lui. Il a été inauguré en novembre 1923 en mémoire de tous les « Enfants de la Nièvre morts pour la Patrie » durant la Grande Guerre (1914-1918). Mais, il fait référence à toutes les guerres du 20^e siècle : la Seconde Guerre mondiale, les guerres coloniales (Indochine et Algérie), mais aussi indirectement aux opérations extérieures (OPEX) réalisées à l'heure actuelle en particulier sur le continent africain.

Ce monument possède un rôle particulier : il transmet un message pour ne pas oublier ceux qui ont donné leur vie pour leur pays. Des choix ont été faits pour transmettre ce message : le choix de l'emplacement géographique, le choix de la sculpture et des épitaphes (inscriptions).

Sur ce monument dédié à tous les Nivernais ne figure pas leur nom contrairement aux monuments aux Morts de chaque commune.

Déroulé de la cérémonie pédagogique :

- 1/ Mise en place du dispositif ;
- 2/ Présentation de la cérémonie ;
- 3/ Accueil des autorités ;
- 4/ Hommage aux vivants : remise de décorations ;
- 5/ Lecture du message officiel ;
- 6/ Hommage aux morts (dépôt de gerbes de fleurs, sonnerie aux morts, minute de silence, Marseillaise) ;
- 7/ Salut aux porte-drapeaux et départ des autorités.

Cette année, avec la présence de 11 classes de CM2 de Nevers et de son agglomération, deux cérémonies pédagogiques ont été successivement réalisées.

Nous avons donc décidé d'illustrer par des photographies ces deux cérémonies à travers les différentes étapes ci-dessus énoncées.

Mise en place du dispositif et présentation de la cérémonie



La mise en place du dispositif s'effectue par l'implication de diverses personnes : les militaires d'active, les militaires de réserve, les réservistes citoyens et les porte-drapeaux.
La cérémonie est commentée et dirigée par Karine Fournier, de l'ONAC-VG, et l'adjudant-chef de réserve M. Lavabre (photographies ci-dessus).

Accueil des autorités



Lors des deux cérémonies, au premier rang, des élèves de chaque classe jouent le rôle des élus de la Nation (parlementaires, maires, conseillers départementaux etc.).

Derrière eux, on retrouve de gauche à droite (photographie ci-dessous), Jean-François Jondeau, réserviste-citoyen, le lieutenant-colonel Martin Buliard, Corinne Mangel, adjointe au maire de Nevers, Catherine Jaunet, Daniel Bourgeois, vice-président du Conseil départemental de la Nièvre, Michèle Zwang-Graillet, présidente de la Fédération des Œuvres laïques, et Étienne Alexandre, représentant Mme Niquet-Petipas, directrice académique des services de l'Éducation nationale.



Hommage aux vivants : remise de décorations



Un élève porte le coussin sur lequel sont installées, dans l'ordre de la remise, les médailles de passeur de mémoire.

Elles sont remises par Catherine Jeagnet, directrice départementale de l'ONAC-VG, et le lieutenant-colonel Martin Buliard, délégué militaire départemental.

Ci-contre, après avoir reçus leur décoration, les récipiendaires regagnent leur rang.



Lecture du message officiel



Le message officiel est lu par Mathilde Coindre, élève de Terminale Baccalauréat professionnel Métiers de la Sécurité au Lycée Pierre Bérégovoy de Nevers.

Il s'agit de la lettre qu'elle a rédigée l'année passée dans le cadre du concours « Lettre d'un maquisard dans le Morvan en 1944 » (organisé par le musée de la Résistance de Saint-Brisson). Elle a choisi de se « mettre dans la peau » d'une jeune infirmière qui a intégré un maquis.

Hommage aux morts



Les élèves portent des bleuets et les déposent au monument.



Des élèves, accompagnés de leurs professeurs des écoles de Marzy et Varennes-Vauzelles, déposent des gerbes de fleurs. Catherine Jeunet en dépose une au nom de la préfète de la Nièvre, Sylvie Houspic (voir photographies ci-dessus).



La sonnerie aux morts retentit, les drapeaux se baissent pendant la minute de silence qui suit (photographies ci-dessus et à droite).

Ils se redressent pendant la Marseillaise.



Salut aux porte-drapeaux et départ des autorités





Les autorités quittent la cérémonie (photographie du haut) puis c'est au tour des portedrapeaux de partir en dernier (photographies ci-dessus et ci-contre).



Conception et réalisation du livret : Michaël Boudard, professeur chargé du service éducatif aux Archives départementales de la Nièvre.

Ce livret est entièrement financé par le Souvenir Français, délégation de la Nièvre.

